



Communiqué de presse

Déterminée à défendre la liberté syndicale : la CGT ne se laissera pas expulser de la bourse du travail d'Arles !

Partout dans le pays les attaques contre la CGT ses militant·es, ses dirigeant·es, s'accumulent : procès, mises en examen, expulsions programmées de ses locaux pour mener son activité de défense des intérêts des salarié·es, retraité·es, privé·es d'emploi, pour une société où la satisfaction des besoins sociaux prime sur celle des actionnaires et autres directions d'entreprises. Ce sont 60 Bourses du Travail et maisons de Syndicats qui aujourd'hui sont attaquées frontalement dans tout le pays et près d'un millier de militant·es dont des Secrétaires d'Unions Départementales et la Secrétaire Générale de la CGT.

D'Arles à Carcassonne, entre autres, les maires œuvrent à réduire, à entraver, à invisibiliser et museler la parole, le rôle, l'action de la CGT. Ces maires de droite et d'extrême droite se sont engagés sur le terrain de la remise en cause des libertés syndicales, des valeurs les plus fondamentales de notre démocratie et de notre République.

Ainsi, à Arles, dès son arrivée, le maire et sa majorité ont attaqué frontalement notre organisation syndicale, d'abord en lui supprimant la subvention puis, depuis 3 ans, en cherchant à nous expulser de nos locaux historiques.

Historiquement, l'Union Locale CGT occupe les locaux de la Bourse du Travail depuis 1900, soit 126 ans. Seule la municipalité pétainiste en avait expulsé la Cgt, alors entrée en résistance et en clandestinité. La Cgt qui jouera par ailleurs un rôle majeur dans la libération de la ville d'Arles, rôle reconnu par les forces résistantes qui explique aussi la place centrale et visible dans la ville que la Cgt occupe avec ce bâtiment, n'en déplaît aux réactionnaires de tous poils.

Pour l'Union Locale CGT d'Arles, un juge a pris une décision qui, si elle devait être maintenue en appel, aurait de lourdes conséquences, non seulement pour la CGT mais aussi pour les salarié·es et tous les arlésien·nes.

La délibération municipale de 1900 est toujours présente, une convention d'occupation est une possibilité mais pas une obligation : l'Union Locale des Syndicats CGT d'Arles n'est pas une occupante sans droits ni titres.

Passer d'une superficie de 400 m² et 7 bureaux pleinement occupés à 2 bureaux de 11m² révèle le vrai projet du maire : invisibiliser, réduire le rôle et le rayonnement de la CGT sur la localité.

Le transfert de l'office du tourisme n'est qu'un mauvais prétexte, puisque l'actuel est classé depuis de nombreuses années en catégorie 1, correspondant à l'excellence en termes d'accueil de la clientèle touristique ; et parce qu'un Office du Tourisme "du futur" ne peut décemment intégrer une salle fermée de toute part, inaccessible aux personnes à mobilité réduite...

Avec toutes les organisations de la CGT nous continuons la bataille et activons tous les leviers qui peuvent inverser cette décision :

Les organisations syndicales représentatives de salarié·es CFDT, CGT, FO, CFE-CGC et CFTC réunies le 7 juillet dernier dans le cadre du Haut Conseil du Dialogue Social, instance nationale consacrant « le dialogue social interprofessionnel » alertent solennellement sur l'urgence de la situation, notamment dans le cadre de la mission initiée par le gouvernement, quant à la nécessité de garantir, dans la loi, un



droit aux locaux et aux moyens permettant aux unions syndicales interprofessionnelles d'assurer durablement leurs missions d'intérêt général.

La sanctuarisation des Bourses du Travail et la sécurisation des locaux et des moyens syndicaux interprofessionnels constituent une exigence démocratique et une condition de l'exercice effectif de la liberté syndicale ».

D'ailleurs la mission gouvernementale, présidée par Philippe LAURENT, maire de Sceaux, a été lancée le 13 juillet.

À l'heure où la menace de voir l'extrême droite accéder au pouvoir dans notre pays et dont on peut voir les effets dans les municipalités où elle est aux commandes, tous les élu·es de la République qui ont à cœur et la volonté d'en faire vivre et grandir les valeurs démocratiques sauront prendre position et mettre en accords les paroles et les actes.

Toute la CGT prend et continuera de prendre sa place dans ce combat.

A Montreuil, le 16 juillet 2026

Le 16 juillet 2026